

50507187 / 1

2492

(1942)

A

Don du Chef de l'Etat en faveur des agents victimes  
de la guerre

C.A. 30. 9.42 23 Qd

Don du Chef de l'Etat en faveur des victimes de la guerre

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 30 Septembre 1942

Questions diverses

Don du Chef de l'Etat en faveur des  
agents victimes de la guerre.

P.V. (p.4)

M. LE PRESIDENT donne lecture de la lettre suivante, en date du 17 septembre 1942, qui lui a été adressée par M. le Maréchal de France, Chef de l'Etat :

"En revenant de Bourg, je vous exprimais la satisfaction que j'avais éprouvée en recevant un accueil si chaleureux des ouvriers de la S.N.C.F. du dépôt d'Ambérieu.

"Je vous disais aussi combien je pense à leurs camarades de la zone occupée et, en particulier, à ceux de la Normandie qui payent un si lourd et injuste tribut à la guerre. Vous m'avez cité maintes preuves de leur courage souvent héroïque et de la dignité de leur famille.

"Votre Administration vient en aide à toutes ces victimes, mais je veux m'associer à l'effort que vous faites pour atténuer leur malheur. J'ai donc décidé de vous remettre une somme de cent mille francs en vous laissant le soin d'en assurer la répartition parmi vos cheminots".

Cette lettre, dont M. le Président a remercié le Chef de l'Etat, sera portée à la connaissance du personnel.

Séance (p. 23)

M. LE PRESIDENT.- J'ai reçu, en date du 17 septembre 1942, la lettre suivante de M. le Maréchal de France, Chef de l'Etat Français :

"En revenant de Bourg, je vous exprimais la satisfaction que j'avais éprouvée en recevant un accueil si chaleureux des ouvriers de la S.N.C.F. du dépôt d'Ambérieu.

"Je vous disais aussi combien je pense à leurs camarades de la zone occupée et, en particulier, à ceux de la Normandie qui payent un si lourd et injuste tribut à la guerre. Vous m'avez cité maintes preuves de leur courage souvent héroïque et de la dignité de leur famille.

"Votre Administration vient en aide à toutes ces victimes, mais je veux m'associer à l'effort que vous faites pour atténuer leur malheur. J'ai donc décidé de vous remettre une somme de cent mille francs en vous laissant le soin d'en assurer la répartition parmi vos cheminots".

Cette lettre sera portée à la connaissance du personnel. Je pense qu'elle pourra adoucir certaines amertumes qui s'étaient fait jour et qui laissaient entendre que les Cheminots estimaient que le Gouvernement ne s'intéressait pas suffisamment à leur sort lorsqu'ils étaient victimes de faits dus à la guerre.